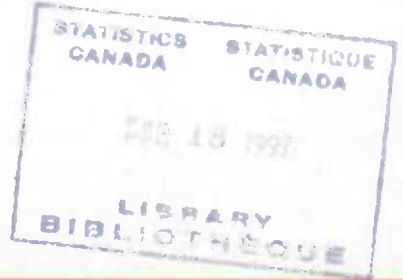




Helping Us To Help You The Self-Sufficiency Project

A Government of Canada research study to help people on income assistance in the province of New Brunswick to support themselves by working.



Dear Respondent

Thank you for taking the time to complete the Self-Sufficiency questionnaire. This brochure explains the Self-Sufficiency Project and the Informed Consent Form.

The Research Study.

What is the Self-Sufficiency Project (SSP)?

The SSP is a research study being conducted by Social Research and Demonstration Corporation (SRDC). They are studying ways to help people on income assistance to support themselves by working. SRDC has been hired by Employment and Immigration Canada to run and evaluate the project.

As part of the project, you could be chosen, through a random assignment process, to be part of the "Program Group" who will receive a supplement to be added to the money they earn if they get a job or you could be chosen to be part of the "No-Supplement Group" who will not be offered the

supplement but will be providing valuable information which will ensure the success of the study.

The Manpower Demonstration and Research Corporation (MDRC), a company hired by SRDC to help with the analysis, will randomly choose people to be in the "Program Group" or the "No-Supplement Group".

Once the data has been collected, MDRC will receive a separate file containing the survey information with all personal identifying information removed. The second file cannot be linked to the first.

Statistics Canada.

What is Our Role?

Statistics Canada's job is to collect information from you and to link this information with your record of employment, unemployment insurance benefits, income assistance

records and income tax information. No one outside Statistics Canada will ever see the information from these records linked to your name.



Giving My Approval.
What is the Informed Consent?

It is a legal contract between you and Statistics Canada which, when signed, will:

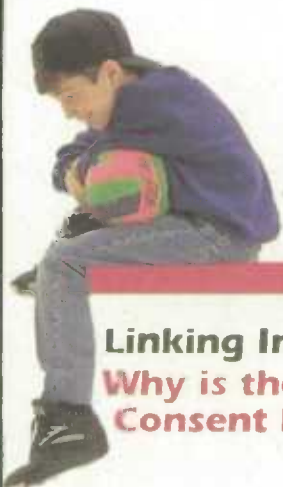
Allow you to be part of this important study.

Guarantee that Statistics Canada will keep the information about you confidential.

Allow Statistics Canada to link information from the questionnaire with your record of employment, unemployment insurance benefits, your income assistance records and income tax information.

Allow Statistics Canada to release this linked information, in non-identifiable form, to the research team on this project for research purposes only.

Allow Statistics Canada to release another file with your name and address only to SRDC and Family Services of Saint John so they can locate you for the study. This file cannot be linked to the previous one.



Linking Information.
Why is the Informed Consent Important?

You can't be in the project without signing it.

Statistics Canada can't get a true detailed picture of income assistance recipients without linking this different information.

You save time and the government saves money by not having to do separate interviewing to get all this information.

Confidential Interviews.
What Will I Be Asked To Do?

Both the Program Group and the No-Supplement Group will be interviewed three times over the next five years by Statistics Canada.

They will ask questions on things such as family income and employment. This information also will never be released to anyone outside of Statistics Canada in a form that would identify you.

Questionnaire Information.
Where is This Information Going?

Statistics Canada gets your questionnaire information and then links this to your record of employment, UIC benefits, income assistance records and income tax information.

The research team gets this linked information with all personal identifying information removed.

After each survey is finished MDRC will receive a separate file of the survey information with all personal identifying information removed.

SRDC and Family Services of Saint John will get your name, address and telephone number so they can contact you regarding the study. This second file cannot be linked to the first.

When I Sign.
What Does It Mean To Me?

Guarantees you'll be part of the overall study.

You will have a 50/50 chance of being eligible for the supplement.

You are helping income assistance recipients across Canada by representing them in this project.

**Anonymous
Information.
Will I Be
Identified?**

Your information is strictly confidential. Only Statistics Canada will know it's your information and they are sworn to secrecy by the Statistics Act. This information is collected under the Statistics Act which states that any Statistics Canada employee could go to jail for up to six months and be fined up to \$1,000.00 if they broke the rules of confidentiality.

The information you provide during the interview along with your unemployment information, your income assistance records and income tax

information will be used only by the research team of the project. The research team will not be able to link this information with your name and they will not be able to identify it as your information.

Your name will never appear in any reports.

We guarantee that your income assistance benefits will not be affected by any of the information gathered and linked by Statistics Canada...that's a promise that we've put in writing.

**The Schedule.
What's Next?**

When you sign the Informed Consent, the Self-Sufficiency Project office will be in touch with you within three weeks to tell you if you are in the Program Group or the No-Supplement Group.

Regardless of what group you are in, Statistics Canada will be in touch with you in 18 months and again in 36 and 54 months. Your ongoing information is important to us.

**Additional Questions.
How Can I Get
More Information?**

For more information on the project call our Statistics Canada Regional Office nearest you.

New Brunswick residents call:
1-800-565-1685

**Help Us Help You.
Please Sign The
Informed Consent Form!**

Your co-operation is essential to the success of the project.

Collected under the authority of the Statistics Act, Revised Statutes of Canada, 1985, Chapter S19.

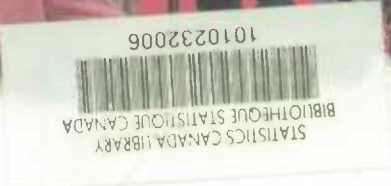
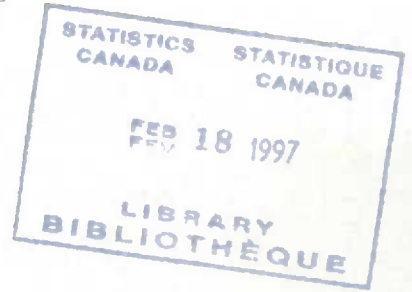


C3



Nous aider à vous aider Le projet d'autosuffisance

Une étude du gouvernement du Canada pour aider les bénéficiaires d'aide au revenu du Nouveau-Brunswick à subvenir à leurs propres besoins en travaillant.



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Cher répondant,

Merci d'avoir pris le temps de remplir le questionnaire sur l'autosuffisance. Cette brochure vous explique en quoi consiste le Projet d'autosuffisance et le formulaire de consentement éclairé.

L'étude.

Qu'est-ce que le Projet d'autosuffisance?

Le Projet d'autosuffisance est une étude menée par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA). La SRSA examine des façons d'aider les bénéficiaires d'aide au revenu à subvenir à leurs propres besoins en travaillant. La SRSA a été engagée par Emploi et Immigration Canada pour diriger et évaluer le projet.

En tant que participant au projet, vous pourriez être choisi, selon un processus de répartition au hasard, pour faire partie du «groupe de programme», c'est-à-dire ceux qui recevront un supplément s'ajoutant au revenu qu'ils gagneront s'ils obtiennent un emploi; ou encore, vous pourriez être choisi pour faire partie du «groupe de non-réception du supplément», c'est-à-dire ceux à

qui le supplément ne sera pas offert, mais qui fourniront de précieux renseignements pour assurer la réussite de l'étude.

Le Manpower Demonstration and Research Corporation (MDRC), une firme engagée par la SRSA pour aider aux travaux d'analyse, classera au hasard les participants dans le «groupe de programme» ou le «groupe de non-réception du supplément».

Une fois les données recueillies, le MDRC recevra un dossier séparé contenant les résultats de l'enquête. Ce dossier ne contiendra aucun renseignement personnel permettant de vous identifier. Il sera impossible de relier le second dossier au premier.

Statistique Canada Le rôle de Statistique Canada

Le rôle de Statistique Canada consiste à recueillir de l'information de votre part et à relier celle-ci aux renseignements contenus dans vos dossiers d'emploi, d'assurance-chômage,

d'aide au revenu et d'impôt sur le revenu. Aucune personne à l'extérieur de Statistique Canada ne pourra jamais voir ces renseignements.



Mon autorisation.

Qu'est-ce que le formulaire de consentement éclairé?

Il s'agit d'un contrat légal entre Statistique Canada et vous-même. En signant ce formulaire :

Vous avez la possibilité de participer à cette étude importante.

Vous avez l'assurance que Statistique Canada protégera la confidentialité des renseignements à votre sujet.

Vous autorisez Statistique Canada à relier l'information fournie dans le questionnaire aux renseignements contenus dans vos dossiers d'emploi, d'assurance-chômage, d'aide au revenu et d'impôt sur le revenu.

Vous autorisez Statistique Canada à transmettre cette information combinée à l'équipe de recherche du projet, sous une forme qui ne permette pas de vous identifier, uniquement pour les besoins de la recherche.

Vous autorisez Statistique Canada à remettre à la SRSA et au Bureau des services à famille de Saint John un autre dossier contenant seulement vos nom, adresse et votre nombre de téléphone, afin que ce bureau puisse vous contacter au sujet de l'étude. Ce dossier ne pourra pas être relié au précédent.



Relier l'information.

Pourquoi le formulaire de consentement éclairé est-il important?

Vous ne pouvez pas participer au projet à moins de le signer.

Statistique Canada ne pourra pas obtenir des données complètes et valables sur les bénéficiaires d'aide au revenu, à moins de relier ces différents renseignements entre eux.

En éliminant le besoin de mener plusieurs interviews pour recueillir tous ces renseignements, vous gagnerez du temps et le gouvernement économisera de l'argent.

Interviews confidentielles

Que me demandera-t-on de faire?

Statistique Canada interviewera les membres du «groupe de programme» et du «groupe de non-réception du supplément» à trois reprises au cours des cinq prochaines années.

On vous posera des questions sur des sujets tels que le revenu familial et l'emploi. Ces renseignements ne seront jamais communiqués à qui que ce soit à l'extérieur de Statistique Canada, sous une forme qui permette de vous identifier.

Réponses au questionnaire.

Où vont ces renseignements?

Statistique Canada recueillera de l'information à votre sujet au moyen du questionnaire d'enquête; il reliera ensuite cette information aux renseignements contenus dans vos dossiers d'emploi, d'assurance-chômage, d'aide au revenu et d'impôt sur le revenu.

L'équipe de recherche du projet obtiendra l'information combinée transmise par Statistique Canada; toutefois, cette information ne contiendra aucun renseignement personnel permettant de vous identifier.

Après chacune des enquêtes, le MDRC recevra un dossier séparé contenant les données de l'enquête; ce dossier ne contiendra aucun renseignement personnel permettant de vous identifier.

Le SRSA et le Bureau des services à la famille de Saint John obtiendra vos nom, adresse et numéro de téléphone, afin de pouvoir vous contacter au sujet de l'étude. Il sera impossible de relier le second dossier au premier.

Ma signature

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

Vous aurez l'assurance de pouvoir participer à l'étude pendant toute la période.

Vous aurez une chance sur deux d'être admissible au supplément.

Vous aiderez les bénéficiaires d'aide au revenu de tout le Canada en les représentant dans le cadre de ce projet.

Anonymat.
**Sera-t-il possible
de m'identifier?**

Les renseignements à votre sujet sont strictement confidentiels. Seuls les employés de Statistique Canada peuvent vous identifier et ils sont tenus au secret aux termes de la Loi sur la statistique. En vertu de cette loi, tout employé de Statistique Canada qui enfreint les règles de la confidentialité est passible d'une peine d'emprisonnement de six mois et d'une amende de 1 000 \$.

L'information que vous fournirez durant l'interview, ainsi que les renseignements contenus dans vos dossiers d'assurance-chômage, d'aide au revenu et d'impôt sur le revenu, seront utilisés seulement

par l'équipe de recherche du projet. L'équipe de recherche ne pourra pas relier ces renseignements à votre nom; il lui sera impossible de vous identifier au moyen de ces renseignements.

Votre nom ne paraîtra dans aucun rapport.

Nous vous garantissons que vos prestations d'aide au revenu ne seront aucunement touchées par les renseignements recueillis et reliés par Statistique Canada... c'est une promesse que nous vous faisons par écrit.

Le calendrier.
**Quelle est la
prochaine étape?**

Une fois que vous aurez signé le formulaire de consentement éclairé, le bureau du Projet d'autosuffisance entrera en contact avec vous dans un délai de trois semaines, afin de vous dire dans quel groupe vous avez été classé, c'est-à-dire le «groupe de programme» ou le «groupe de non-réception du supplément».

Quel que soit le groupe dont vous faites partie, Statistique Canada communiquera avec vous dans 18 mois, et à nouveau dans 36 mois et dans 54 mois. Nous comptons sur votre participation continue.

**Questions
supplémentaires.**
**Comment puis-je obtenir
plus de renseignements?**

Pour obtenir plus de renseignements sur le projet, veuillez appeler le bureau régional de Statistique Canada le plus près de chez vous :

résidents du Nouveau-Brunswick :
1-800-565-1685

Aidez-nous à vous aider..
**Veuillez signer
le formulaire de
consentement éclairé!**

Votre collaboration est essentielle à la réussite du projet.

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Statuts révisés du Canada, 1985, chapitre S19.

